

Intégration des technologies de l'information et de la communication dans l'enseignement du français langue étrangère : un exemple de cours de *Phonétique du français*



Mira Trajkova

Université « Sts. Cyrille et Méthode » Skopje, République de Macédoine

mtrajkova@gmail.com

Reçu le 20-02-2014 / Évalué le 15-06-14 / Accepté le 16-09-14

Résumé

Cet article porte sur l'intégration des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans l'enseignement du FLE dans le contexte des enseignements à la Faculté de philologie « Blaze Koneski » de Skopje. Nous parlons de notre expérience de l'utilisation de la plateforme Moodle dans le cours de *Phonétique de la langue française*. Après nous être attardée sur la place et le rôle de la phonétique dans l'enseignement du FLE, nous parlons de plateforme pédagogique et des activités que nous avons utilisées dans notre cours sur Moodle.

Mots-clés : enseignement, phonétique, TIC, Moodle.

Integration of ICT in teaching FLE: an example being the French Phonetics

Abstract

This article focuses on the integration of ICT in teaching FLE in the context of teaching at the Faculty of Philology "Blaze Koneski", Skopje. We will talk about our experience from the use of Moodle in the course of Phonetics French. After discussing the place and role of phonetics in the teaching of french, we will talk about the educational platform and activities that we have used in our course on Moodle.

Keywords: education, phonetics, ICT, Moodle.

Introduction

Comme la plupart des didacticiens et des enseignants, nous nous interrogeons sur les moyens d'optimiser les méthodes et les pratiques en didactique du FLE. Ces derniers temps nous avons réfléchi sur l'intégration des TIC dans l'enseignement parce que nous pensons que les TIC stimulent davantage la curiosité et la motivation de l'étudiant. Comment intégrer les TIC dans l'enseignement? L'utilisation des TIC va-t-elle donner de meilleurs résultats dans l'enseignement/apprentissage du FLE? Ce sont les questions que l'on se pose constamment. La réponse donnée par des experts est toujours la même : Cela dépend de ce que l'on en fait. Il devient de plus en plus clair que la technologie, en elle-même et par elle-même, ne peut pas modifier directement l'enseignement ou l'apprentissage. La technologie, aussi utile et stimulante soit-elle, dépendra toujours de l'usage qu'en feront les utilisateurs. Il ne faut plus craindre ou espérer que les TIC

et l'enseignement en ligne remplaceront un jour l'enseignant et les activités en classe. La présence de l'enseignant (formateur, concepteur) est indispensable pour assurer justement ce côté pédagogique. L'enseignant a eu aura toujours sa place, mais son rôle change avec le temps. De maître et détenteur du savoir il devient animateur, technicien et conseiller. La nature des activités change aussi parce que les activités doivent tenir compte de ce nouvel outil pédagogique.

Depuis plusieurs années, la Faculté de philologie «Blaze Koneski » de Skopje fait des efforts pour tirer parti des nouvelles technologies de l'information et de la communication et elle a introduit ainsi des démarches innovantes dans les enseignements qu'elle offre aux étudiants. Ces efforts se traduisent par l'existence du nouvel équipement technique : des salles informatiques, des laboratoires de langue (Sanaco 300, Sanaco 600), laboratoires pour la traduction et interprétariat, salle de visioconférence, la connexion internet dans plusieurs salles de classe, etc. Tout cela est mis à la disposition des enseignants de différents départements de la Faculté. On a pensé aussi à la formation des enseignants et dans ce sens une formation de sensibilisation aux TIC a été proposée aux enseignants dans le cadre d'un projet réalisé en 2010.

Des enseignants du Département du français ont exprimé l'envie de continuer la formation dans ce domaine. Et c'est surtout grâce à deux formations : Formation Transfer, Atelier 3.2 "*Conception, développement et utilisation d'un cours en ligne* " et Formation Transfer, Atelier 3.3 "*Création et gestion d'un enseignement ouvert et distant* ", organisées à l'initiative du Département des langues et littératures romanes, en partenariat entre l'Université « Sts. Cyrille et Méthode » et l'AUF, que nous avons pu voir les bénéfices de l'utilisation des TIC et de la plateforme Moodle dans le contexte d'enseignement/apprentissage.

Mais à notre motivation de vérifier des compétences acquises au cours des formations mentionnées, s'ajoutent d'autres facteurs :

1. Nous sommes conscients que les étudiants passent beaucoup de temps devant l'ordinateur et sur les réseaux sociaux. Nous pensons que dans l'enseignement il faut profiter de cette motivation et de cette habitude. Il nous paraît donc incontournable d'utiliser les TIC dans l'enseignement.
2. Nous pensons que des méthodes, des techniques et des supports qu'on utilise dans l'enseignement des langues devraient être constamment renouvelés et adaptés aux nouveaux besoins et nouvelles circonstances dans la société.
3. Nous sommes persuadées que les enseignants doivent constamment se former, faire des recherches, détecter les problèmes des apprenants, proposer des solutions.

Nous allons nous attarder un peu sur la place et le rôle de la phonétique dans l'enseignement pour passer ensuite à une brève explication de ce qu'est une plateforme pédagogique, quelles sont ses fonctions principales, quelles sont les raisons de notre choix d'utiliser la plateforme Moodle pour finir en donnant quelques réflexions en guise de conclusion.

1. Le rôle de la phonétique dans l'enseignement du français langue étrangère (FLE)

La place accordée à la phonétique dans l'enseignement de FLE et dans les matériels d'enseignement n'a cessé de changer au cours des années. Dans les années '70, la phonétique jouait un rôle important : l'un des objectifs principaux de l'enseignement de langue était la prononciation correcte qui devrait respecter les normes établies. Avec l'apparition de l'approche communicative, on accordait de moins en moins d'importance à la prononciation, si bien qu'au début des années quatre-vingt-dix, les méthodes de FLE ne comprenaient presque plus d'exercices de prononciation. C'était un paradoxe, puisque de cette manière la base élémentaire de la communication orale était négligée. Heureusement, on s'est vite rendu compte de l'importance de la phonétique et la situation a commencé à s'améliorer. A l'heure actuelle, les méthodes de FLE proposent, presque sans exception, des exercices de prononciation, en plus ou moins grand nombre, de bonne et de moins bonne qualité. Comme ces méthodes, à de rares exceptions, s'adressent à des groupes d'apprenants linguistiquement hétérogènes les difficultés spécifiques dues aux différentes langues y sont forcément négligées. Donc, le besoin d'élaboration du matériel spécifique qui prendrait en compte des spécificités de la langue maternelle est plus qu'évident.

Le cours de phonétique dans la formation initiale des futurs enseignants est nécessaire parce que les compétences des enseignants dans ce domaine ont des conséquences directes sur l'enseignement du FLE. Si les enseignants ne sont pas suffisamment qualifiés en matière de phonétique et de phonétique corrective surtout, ils auront des difficultés à développer la bonne prononciation de leurs élèves et à corriger une éventuelle prononciation incorrecte. Dans la formation initiale des enseignants de FLE au Département de français à la Faculté de philologie à Skopje, le cours de *Phonétique de la langue française* est prévu au 3^{ème} semestre (deuxième année) comme matière obligatoire, à raison de 4 cours théoriques et 2 cours de travaux dirigés par semaine. Au 4^{ème} semestre le cours de *Phonétique corrective* (2 heures par semaine) est proposé comme matière au choix.

Pour notre cours de *Phonétique de langue française* nous utilisons les ouvrages suivants :

Carton Fernand, *Introduction à la phonétique du français*, Bordas, Paris, 1974.
Guimbretière Elisabeth, *Phonétique et enseignement de l'oral*, Didier, Paris, 1994.
Léon Pierre et Monique, *Introduction à la phonétique corrective*, Hachette/Larousse, Paris, 1964.
Léon Pierre, *Phonétisme et prononciations du français*, Nathan, Paris, 1992.
Malmberg Bertil, *Phonétique française*, Liber Laromedel, Malmo, 5^{ème} édition, 1976.
Wioland François, *Prononcer les mots du français*, Hachette, Paris, 1991.
Landeroy A., Renard R., *Eléments de phonétique*, Bruxelles, Didier, 1977.
Champagne-Muzar C., Bourdages, J., *Le point sur la phonétique*, Clé International, Paris, 1993.

En ce qui concerne le matériel d'enseignement et d'apprentissage complémentaire portant sur la prononciation, nous proposons à nos étudiants les manuels suivants :

Abry D., Chalaron M.L., 1994, *Phonétique - 350 exercices*, collection Exerçons-nous, Hachette FLE.
Kaneman-Pougatch M., Pedoya-Guimbretière E., 1991, *Plaisir des sons -Enseignement des sons du français*, Hatier/Didier.
Pagniez-Delbart, T., 1990, *A l'écoute des sons. Les voyelles. Les consonnes*, Clé International, Paris.
Charliac, L., Motron, A., 1999, *Phonétique progressive du français*, Clé International, Paris.
Abry D., Chalaron M.L., 2009, *Les 500 exercices de phonétique*, Hachette.

Mais, comme les difficultés et spécificités résultant des différentes langues de départ ne sont pas prises en considération dans les manuels mentionnés, qui sont universalistes, nous proposons des exercices complémentaires centrés sur les difficultés spécifiques des apprenants macédoniens confrontés à l'apprentissage de la langue française. Ces difficultés se situent principalement dans la différence entre le système vocalique du français et du macédonien : seize voyelles en français par rapport à cinq en macédonien. Grâce à de nombreux sites internet consacrés à la phonétique et en utilisant la plateforme Moodle, nous sommes en mesure de proposer aux étudiants différents exercices pour travailler en cours et en autonomie.

2. Qu'est-ce que Moodle ?

Moodle est le nom d'une plateforme pédagogique.

Une plateforme pédagogique est un portail qui fournit un soutien pour l'apprentissage

en ligne. Elle sert à créer des communautés d'apprenants autour de contenus didactiques et d'activités pédagogiques ; elle permet la gestion d'étudiants, d'apprenants au sens large du terme et facilite la mise en œuvre de stratégies pédagogiques¹.

Ses principales fonctions sont pédagogiques et/ou communicatives, elles permettent de créer un environnement d'apprentissage en ligne. Le formateur propose des parcours pédagogiques de son enseignement, incorpore des ressources pédagogiques multimédias et suit les activités des apprenants. L'apprenant consulte en ligne ou télécharge les contenus pédagogiques qui lui sont recommandés, organise son travail, effectue des exercices, dépose des travaux à corriger et s'autoévalue. Formateurs et apprenants communiquent individuellement ou en groupe. L'administrateur joue un rôle technique, installe et assure la maintenance du système, gère les accès et les droits des uns et des autres.

Nous voudrions souligner que notre établissement ne dispose pas encore d'un Moodle. Notre cours est mis sur la plateforme du formateur Nikolay Nikolov qui nous aide en tant qu'administrateur.

Pourquoi la plateforme Moodle? Parce que Moodle représente un outil très convivial, assez facile à utiliser et capable d'attirer et de maintenir l'attention des étudiants. Il s'agit d'un moyen motivant : pour l'enseignant de prolonger le cours et pour les étudiants de le retravailler. Ce support est accessible aux étudiants à toute heure et favorise leur travail en autonomie.

Sur la plateforme Moodle, les ressources et les activités dans la page du cours sont organisées dans une section centrale et des parties latérales (à gauche et à droite). Dans la partie centrale, l'enseignant ou le formateur peut choisir un des trois formats proposés : hebdomadaire (selon le calendrier, par semaines), thématique (en fonction des thèmes proposés pendant le cours) et informel. Nous avons choisi l'organisation thématique et Moodle nous a permis de:

1. déposer facilement des ressources à destination des étudiants. Ces ressources restent consultables à volonté, tout en laissant les étudiants libres de s'en servir ou pas. Il s'agit de documents au format Word et PDF, PowerPoint présentations, audio et vidéo enregistrements ;
2. proposer des ressources à consulter en ligne (en déposant un lien vers une page web) ;
3. informer les étudiants en utilisant un forum de nouvelles (par exemple, annoncer les nouveautés déposées sur la plateforme).

Nous n'avons pas encore testé toutes les fonctionnalités de Moodle, nous ne sommes qu'au début et il nous reste une grande partie à découvrir. Ce qui est important c'est

d'utiliser davantage les outils ou les activités qui permettent la discussion et l'interaction. Dans la suite nous allons donner quelques exemples.

Forum : Le forum de discussion intégré dans le cadre d'un cours universitaire est utile pour mieux comprendre et approfondir la matière, pour partager les idées et les informations, pour communiquer avec les autres étudiants, pour s'entraider ou pour réaliser un travail de groupe et tout cela, à toute heure de la journée. Sur le forum peuvent être proposés des sujets imposés par l'enseignant ou des sujets proposés par les étudiants. Il nous semble que le forum pourrait être une activité susceptible d'améliorer l'apprentissage des étudiants. L'utilisation d'un forum de discussion pourrait permettre aux étudiants de poser des questions à l'enseignant, de recevoir de l'aide et d'obtenir des informations complémentaires. Nous tenterons cette année de leur proposer de faire des commentaires de ressources déposées sur la plateforme. Cela nous permettrait de vérifier la qualité des ressources mises sur la plateforme.

Wiki : Un wiki est un moyen rapide de créer un document collaboratif en groupe. Il s'agit d'un outil très populaire pour créer des documents en groupe sur le web. Dans Moodle, le wiki peut être un puissant outil de travail collaboratif. Le groupe entier peut modifier un document et créer un produit ensemble, ou alors chaque étudiant peut posséder son propre wiki et travailler à l'intérieur avec l'enseignant et les autres étudiants. Cette activité a donné lieu à des productions créatives de la part des étudiants.

Devoir : Après avoir travaillé en cours sur un élément précis, les étudiants reçoivent la consigne pour faire un devoir à la maison. Une fois le devoir fini, ils le déposent sur la plateforme dans un délai défini. Ensuite ils attendent la remise de travaux avec l'évaluation de la part de l'enseignant. La possibilité offerte par Moodle de préciser et de limiter la date et l'heure pour déposer le travail s'est montrée comme une excellente solution pour le problème de retard de remise des travaux que nous rencontrons souvent dans notre pratique. La première fois nos étudiants n'ont pas respecté les délais et ne pouvaient pas déposer le travail après la date fixée. Par conséquent, ils n'ont pas eu de points pour cette activité. Ils se sont vite rendu compte qu'il fallait respecter la date imposée pour obtenir les points. D'autre part, des corrections, des remarques, des conseils donnés par l'enseignant sont visibles pour les étudiants. L'évaluation formative est ainsi présente, ce qui est, à notre avis, très important pour l'apprentissage.

Glossaire : Cette activité permet aux étudiants de créer et d'organiser une liste de termes accompagnés de leur définition, à la manière d'un dictionnaire. Il s'agit d'une production collective d'un document organisé alphabétiquement (commentaire et évaluation sont possibles). Les étudiants peuvent contribuer au glossaire en ajoutant un terme ou une définition. Ils peuvent proposer plusieurs définitions qui seront ensuite

évaluées par les étudiants et par l'enseignant. Nous pensons qu'un étudiant qui cherche, crée, écrit une définition aura tendance à mieux la retenir que s'il ne faisait que la lire. L'année dernière nous avons montré aux étudiants comment il faut travailler sur *Glossaire*, ils ont mis quelques définitions, mais on s'est arrêté là. Cette année nous voudrions leur proposer de travailler un peu plus sur l'élaboration du glossaire de phonétique, parce que nous sommes persuadée que cela va les aider à comprendre et apprendre les notions importantes pour le domaine.

Test : Cette activité permet de proposer des exercices QCM, vrai/faux, exercices d'appariement, mots croisés, etc., élaborés par l'enseignant à l'aide d'exerciseur HotPotatoes, ou des exercices déjà existants sur l'internet. Ces exercices ont été très bien acceptés par les étudiants.

Lien : Pour illustrer, compléter, approfondir les contenus, nous proposons des liens vers différentes pages (voir sitographie). L'interactivité, les échanges et l'autonomie sont les côtés positifs de l'utilisation de la plateforme Moodle. D'autre part, il faut beaucoup de temps pour concevoir les documents, se familiariser avec la plateforme Moodle. Des problèmes techniques peuvent surgir : sans se décourager, il faut chercher la solution. Les guides d'utilisation de Moodle sont très utiles ainsi que les tutoriels sur Youtube.

Conclusions

Nous voudrions conclure nos propos en soulignant encore une fois que ce qui est important pour nous c'est de capter l'attention des étudiants, en utilisant d'autres outils et méthodes de travail, plus adaptés à leur rythme et à leurs besoins particuliers. Nous étions parfois très surprise de voir que les étudiants qui n'étaient pas vraiment intéressés en cours, étaient très actifs sur Moodle, souvent le soir très tard. Ce cours en ligne sur Moodle nous a permis d'envisager différentes activités d'apprentissage. Il a permis aux étudiants de s'autoévaluer, d'exprimer leurs idées sur le forum. Il a assuré une meilleure interaction. Notre expérience sur l'utilisation de la plateforme Moodle est vraiment modeste mais nous pensons que nous sommes sur la bonne voie pour enrichir nos pratiques pédagogiques.

Bibliographie

- Cuq, J.-P., Gruca, I. 2008, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*. Grenoble : PUG.
- Delaby, A. 2006. *Créer un cours en ligne*. Paris : Editions d'Organisation.
- Demaizière, F. 2005. Autonomie, autoformation, formations ouvertes... Remarques sur quelques rencontres entre didactique des langues et TIC, Texte publié avec le titre «Didactique des langues

et TIC». In : *Langues et cultures - Les TIC, enseignement /et apprentissage*. Paris : Scéren-CNDP.
http://didatic.net/article.php?id_article=63 (dernière consultation le 1^{er} octobre 2013)
Guimbretière, E.1994. *Phonétique et enseignement de l'oral*, Paris : Didier-Hatier.
Léon, P.1992. *Phonétisme et prononciations du français*, Paris: Nathan Université.

Sitographie

<http://moodle.inshea.fr>
<http://docs.moodle.org/2x/fr/Accueil>
<http://www.enseignement.be/index.php?page=26405&navi=3192>
http://www.youtube.com/watch?v=FRyLOBgKCSM&list=PLDnc8LL4Y5dPrQRSDYHyRDv0fiOvJ_RgS
<http://www.momes.net/education/oral/1/aprononcer.html>,<http://french.about.com/od/pronunciation/a/un.htm>.
<http://phonetique.free.fr/phonvoy/nasales/nasales3a.htm>.

Note

1. <http://www.enseignement.be/index.php?page=26405&navi=3192> (dernière consultation le 1^{er} octobre 2013)